



MAIRIE DE CARLEPONT

Rue de l'Égalité
60170 CARLEPONT
Tél : 03.44.75.26.43
Fax : 03.44.75.36.71

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL 2016

Globalement, le projet de budget primitif du CCAS pour l'exercice 2016 s'équilibre de la manière suivante, dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu le 6 avril 2016.

SECTION	Projet BP 2016	Dont crédits reportés en dépenses	Dont crédits reportés en recettes
FONCTIONNEMENT	9 427,77		
TOTAL	9427,77		

Le budget communal est voté par nature.

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Récapitulatif des chapitres budgétaires page 4 du budget

A) LES DEPENSES

1) Charges à caractère générale (chapitre 011)

Les charges à caractère générale s'établissent à 8 300 € contre 7 900 € au budget primitif 2015, ce qui représente une augmentation de +5,06 %.

Cette augmentation concerne l'augmentation des personnes bénéficiant des bons de fin d'année chez les commerçants carolipontois et la hausse de la cotisation à l'épicerie sociale.

2) Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont stables par la cotisation annuelle à l'URSSAF des membres extérieurs composant le CCAS.

3) Les charges de Secours d'urgence (chapitre 065)

En 2016, les charges de Secours d'urgence sont en baisse passant de 1 017,77 € par rapport à l'année 2015 de 2 500 €.

B) LES RECETTES

L'excédent de fonctionnement de l'année précédente reporté est de 3 327,77 € contre 5 558,69 € en 2015.

4) La prime d'épuration et les redevances des fermiers.

La prime d'épuration est en hausse de 2016 avec 4 500 € par rapport à 4 000 € en 2015. Les redevances versées par les fermiers sont en baisse à 15 000 € en 2016 contre 19 000 € en 2015 soit – 21,05%.

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel, composé :

- Du résultat de l'investissement reporté de 303 002,42 €.

C) LES DEPENSES

Le volume des dépenses d'investissement est, contrairement à l'exercice précédent, impacté par le programme de Diagnostics des réseaux et de la station d'épuration de 136 286 € en 2016 contre 138 000 € en 2015.

D) LES RECETTES

En 2016, la section d'investissement sera financée principalement de la manière suivante :

- 52 000 € résulteront de subventions sur le programme Diagnostic des réseaux
- 19 000 € seront issus du fond de compensation du FCTVA
- 20 983,78 € découleront de l'amortissement
- 55 158 € proviendront de subventions notamment (ETAT, CD etc....)